

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 389/00

ÉFAI – 000815 – AMR 23/106/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE Néstor Sánchez, maire de Cabrera, dans le département de Cundinamarca
Joaquín Hernández, médiateur municipal chargé de veiller au respect des droits humains

D'autres dirigeants d'organisations sociales et politiques de Cabrera :

Josué Ancizar Cruz, Demetrio Guerrero, Carlos Iván Dimate, Luis Efrén Sánchez, Octavio Pardo, Humberto Benavides, Jorge Villalba, Enrique Higuera, Armando Díaz, Enrique Yacopí, Blanca Nelly Barbosa, Ana Cornelia Varela, Manuel Guillermo F., Pancho Ríos, Jesús Ricardo Sánchez, Antonio Mora, Luis Eduardo Riveros, Víctor Vargas, Diego Dimate, Flaminio Sanabria, Héctor Mikan, Henry Robayo, Oliver Fernández, Guillermo García, Marceliano Beltrán

Londres, le 21 décembre 2000

Des paramilitaires auraient menacé de tuer plusieurs habitants de la municipalité de Cabrera, dans le département de Cundinamarca. Le maire de Cabrera et le médiateur chargé de veiller au respect des droits humains dans cette municipalité auraient également reçu des menaces de mort, et il est à craindre que ces deux hommes, ainsi que d'autres militants de partis politiques et d'organisations sociales vivant à Cabrera, ne soient en grand danger.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, des menaces de mort écrites sont parvenues le 7 décembre dans les locaux de l'*Unidad Municipal de Asistencia Técnica Agropecuaria* (UMATA, Unité municipale d'assistance technique agricole), qui travaille avec des fermiers de la région. Elles émanaient apparemment des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie), une formation paramilitaire qui opère avec le soutien de l'armée :

« Les Milices d'autodéfense unies de Colombie ont décidé que les personnes figurant sur cette liste devaient quitter la municipalité, ayant fait l'objet d'une enquête et été déclarées coupables de trahison envers la patrie et de collaboration avec la guérilla. Ce sont désormais des objectifs militaires. Nous ne voudrions pas que ce qui s'est passé dans la Ciénaga Grande se reproduise. » [Il s'agit d'une allusion à un récent massacre commis par des paramilitaires dans le nord du pays.]

Étaient ensuite citées les personnes dont le nom figure ci-dessus.

Le maire de Cabrera, Néstor Sánchez, et le médiateur chargé de veiller au respect des droits humains dans cette municipalité, Joaquín Hernández, auraient été menacés de mort par téléphone par un homme se présentant comme un représentant du commandant des *Autodefensas de Cundinamarca* (Milices d'autodéfense de Cundinamarca).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Colombie, l'armée, les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires commettent de graves atteintes aux droits humains en bénéficiant d'une impunité quasi totale. Ces cinq dernières années, plusieurs milliers de civils ont été tués par des formations paramilitaires. Bien que le gouvernement colombien ait suspendu en 1989 les dispositions constitutionnelles autorisant la création des organisations paramilitaires, et donné pour instructions aux forces armées de combattre et de démanteler ces groupes, les formations paramilitaires continuent d'opérer avec le soutien des forces de sécurité dans de nombreuses régions du pays. Des militants d'organisations populaires et de partis de gauche, des médiateurs chargés de veiller au respect des droits humains et d'autres défenseurs des droits fondamentaux sont souvent victimes d'atteintes à ces droits commises par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires, qui les accusent souvent d'être des collaborateurs ou des sympathisants de la guérilla.

Les mouvements de guérilla commettent également de graves violations du droit international humanitaire, notamment en exécutant ceux qu'ils accusent de collaborer avec les forces de sécurité ou les formations paramilitaires. Au nombre des personnes ainsi prises pour cible se trouvent parfois des membres de communautés déplacées.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / télex / fax / lettre express / lettre par avion (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- faites état de votre inquiétude pour la sécurité des civils de la municipalité de Cabrera (département de Cundinamarca) dont le nom figure ci-dessus, qui auraient été menacés par des paramilitaires opérant dans la région ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit menée sur les menaces de mort formulées à l'encontre de ces personnes, que les résultats en soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice ;
- exhortez les autorités à prendre toutes les mesures jugées nécessaires par les personnes menacées pour garantir leur sécurité ;
- appelez les autorités à ouvrir une enquête approfondie et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent à Cabrera, dans le département de Cundinamarca, à rendre publics les résultats de ces investigations et à déférer à la justice les personnes soupçonnées d'appartenir à ces groupes ou de les soutenir ;
- demandez instamment aux autorités de prendre des mesures immédiates en vue de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations formulées par les Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie

Télex : 44281 PALP CO

Fax : + 57 1 286 7434 / 284 2186 / 337 1351 / 336 2109

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre de la Défense :

Dr. Luis Fernando Ramírez Acuña
Ministro de Defensa Nacional
Ministerio de Defensa Nacional
Avenida Eldorado CAN – Carrera 52
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Defensa, Bogotá, Colombie

Télex : 42411 INPRE CO; 44561 CFAC CO

Fax : + 57 1 222 1874

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Commandant des forces armées :

General Fernando Tapias Stahelin
Comandante de las Fuerzas Militares
Avenida El Dorado - Carrera 52
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Comandante Fuerzas Militares, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 222 2096

Formule d'appel : *Sr. Comandante, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)*

COPIES À :

Comité de solidarité avec les prisonniers politiques :

Comité de Solidaridad con los Presos Políticos (CSPP)
AA 22803, Santafé de Bogotá
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 1^{er} FÉVRIER 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*